

Fourrière automobile

Certaines infractions au code de la route (en particulier aux règles de stationnement) peuvent entraîner la mise en fourrière de votre véhicule. Pour récupérer votre véhicule, vous devez respecter des délais qui varient suivant sa valeur, effectuer éventuellement les réparations demandées et payer les frais de garde.

[Consulter le site Service-public.fr pour connaître la tarification de la fourrière](#)

À Lorient, si vous ne retrouvez pas votre véhicule, contactez la police municipale au 02 97 02 21 17 ou la police nationale au 17.